

COMMUNE DE SAINT GERMAIN SUR MORIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°22/2017

Date de convocation : 16 février 2017
Date d'affichage : 27 février 2017

Nombre de conseillers

En exercice : 27
Présents : 20
Votants : 26

L'an deux mil dix sept à vingt heures trente, le jeudi vingt trois février le conseil municipal s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Gérard GOUROVITCH, Maire.

Etaient présents : MMES MONNIER, PERROT, BELABED, DUMAND, FAYAT, ROUÉ-CORÉ MANASSÉ, DANSETTE, MRS MARIÉ, GUIBERT, AUGROS, ROBBE, DIEUMEGARD, MARTIN, GAILLARD, FISCHER, CORCY, d'ENTRAYGUES, LOPES DUQUE.

FORMANT LA MAJORITE DES MEMBRES EN EXERCICE

Absents : Mme KLEMPOUZ avec pouvoir à Mr MARTIN, Mr HAIMET avec pouvoir à Mme PERROT, Mme DIEUMEGARD avec pouvoir à Mr DIEUMEGARD, Mme MARET avec pouvoir à Mr GUIBERT, Mr KLEMPOUZ avec pouvoir à Mr ROBBE, Mme LEGENDRE avec pouvoir à Mr GOUROVITCH.

Absent sans pouvoir : Mme JUSSERAND

Madame MONNIER a été élue secrétaire

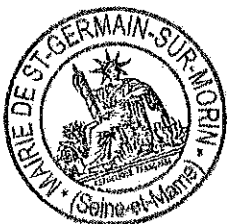
OBJET : DEBAT RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2017

Vu la loi NOTRe du 7 août 2015,
Vu l'article L 2312-1 du code général des collectivités territoriales,
Vu l'exposé de Mr le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE ET A L'UNANIMITE

PREND acte des échanges sur les orientations budgétaires présentées.
APPROUVE les orientations budgétaires 2017 indiquées dans le rapport annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que susdits et ont signé au registre les membres présents.



Le Maire,

Gérard GOUROVITCH.

Accusé de réception en préfecture
077-217704139-20170223-22-2017-DE
Date de télétransmission : 27/02/2017
Date de réception préfecture : 27/02/2017

Débat d'Orientation Budgétaire

Le rapport d'orientation budgétaire retrace les grandes lignes du budget communal pour l'année 2017 et les années à venir, compte tenu notamment du contexte économique général.

Depuis la loi Notre du 7 août 2015 (article L 2312-1 du code général des collectivités territoriales) ce rapport doit faire l'objet d'un vote du conseil municipal à la différence du débat d'orientation budgétaire qui n'était pas suivi d'une délibération.

A l'issue de ce rapport, les budgets détaillés seront proposés au vote lors d'un prochain Conseil municipal.

LE CONTEXTE NATIONAL

Issu de l'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (dite loi NOTRe), le Débat d'Orientation Budgétaire « nouvelle formule » doit maintenant faire l'objet d'une délibération et non plus simplement d'une prise d'acte de la part du Conseil Municipal.

Outre ce changement juridique, le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB ci-après) a toujours pour vocation de présenter les grandes lignes de la politique budgétaire pour l'année d'exercice du budget à venir tout en précisant certains points particuliers comme la gestion de la dette, l'évolution du personnel ou les grandes dépenses/recettes en fonctionnement et en investissement.

S'agissant plus particulièrement de Saint-Germain-sur-Morin, la présentation du DOB est l'occasion pour la majorité municipale d'affirmer avec force la poursuite de ses engagements de campagne et de présenter les moyens de financer les projets et politiques publiques mis en place.

Il est important de rappeler le contexte dans lequel va s'inscrire l'exercice budgétaire de l'année 2017. En effet, le contexte national particulier de cette année a été pris en compte pour permettre d'élaborer les partis pris retenus dans la construction budgétaire.

2017 va être marquée par des élections présidentielles et législatives. Ce contexte électoral particulier est certes peu favorable à des réformes de fond mais implique également de grandes incertitudes d'un point de vu budgétaire.

Les grandes lignes intéressant les collectivités locales du projet de loi de finances 2017

Un temps envisagée, l'idée d'une loi de finances spécialement dédiée aux collectivités territoriales a été abandonnée. Il n'en reste pas moins que le projet de loi de finances 2017 présenté en Conseil des Ministres le 28 septembre 2016 comporte un volet collectivités territoriales important à plusieurs titres.

Ce projet confirme qu'en 2017, les collectivités territoriales devront absorber une troisième tranche de réduction des dotations de l'Etat. Si d'après les annonces de l'exécutif national en place, celle-ci devrait être moins importante que celles subies lors des deux années qui viennent de s'écouler, l'effort demandé restera conséquent.

L'Etat annonce en parallèle la mise en place d'un Fond de Soutien à l'Investissement Local porté à 1,2 milliards d'euros (contre 1 milliard en 2016) destiné à permettre aux collectivités d'investir à nouveau.

La reconduction des dotations touche également la Dotation de Solidarité Rurale qui touche directement Saint-Germain-sur-Morin

La réforme de la DGF renvoyée

Discutée pendant longtemps, la réforme de la Dotation Globale de Fonctionnement disparaît purement et simplement du projet.

Ainsi, pour 2017, la réforme sera en l'état purement et simplement supprimée. Le projet de loi abrogeant l'article 150 de la loi de finances pour 2016, il faudra attendre la mise en place du nouveau gouvernement et la réouverture des discussions autour d'un projet de loi de financement des collectivités pour connaître les tenants et les aboutissants d'une réforme qui, quelle que soit la sensibilité politique éeue au niveau national, ne devrait pas manquer de se réaliser.

Des contraintes réelles imposées aux collectivités

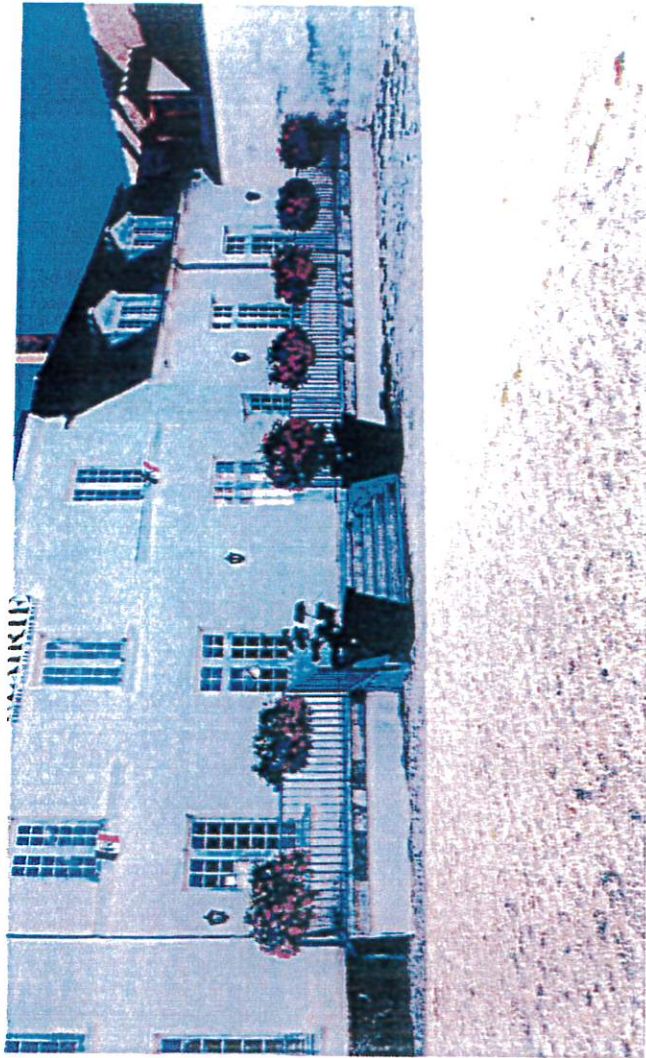
Malgré les annonces du Président de la République et du Premier Ministre, la baisse des dotations continuera pour l'année 2017.

Il faut ajouter à cela, l'augmentation du point d'indice d'1,20%. Réalisée en deux phases, la première au 1^{er} juillet 2016, et la seconde au 1^{er} février 2017.

La refonte du régime indemnitaire, les reclassements de l'ensemble des échelles indiciaires, le transfert primes/points, les augmentations des différents taux sont autant d'inconnus supplémentaires qui viendront impacter le chapitre 012 et 065 du budget communal.

Dans ce contexte, la majorité municipale a décidé de partis pris forts qui vont orienter la construction du budget primitif 2017.

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE ANNEE 2017



Ville de Saint-Germain-sur-Morin

LE CONTEXTE LOCAL – EXERCICE 2016

- I – LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT
- II – LES RESSOURCES DE FONCTIONNEMENT
- III – RESULTAT DE FONCTIONNEMENT
- IV – COMPARATIF SUR LES CINQ DERNIERES ANNEES
- V – LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT
- VI – LES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT
- VII – RESULTAT D'INVESTISSEMENT
- VIII – COMPARATIF SUR LES CINQ DERNIERES ANNEES
- IX – CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT
- X – LES TAXES
- XI – LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT
- XII – LA DETTE
- XIII – LES INVESTISSEMENTS 2017
- XIV – LES PROJETS JUSQU'À LA FIN DU MANDAT

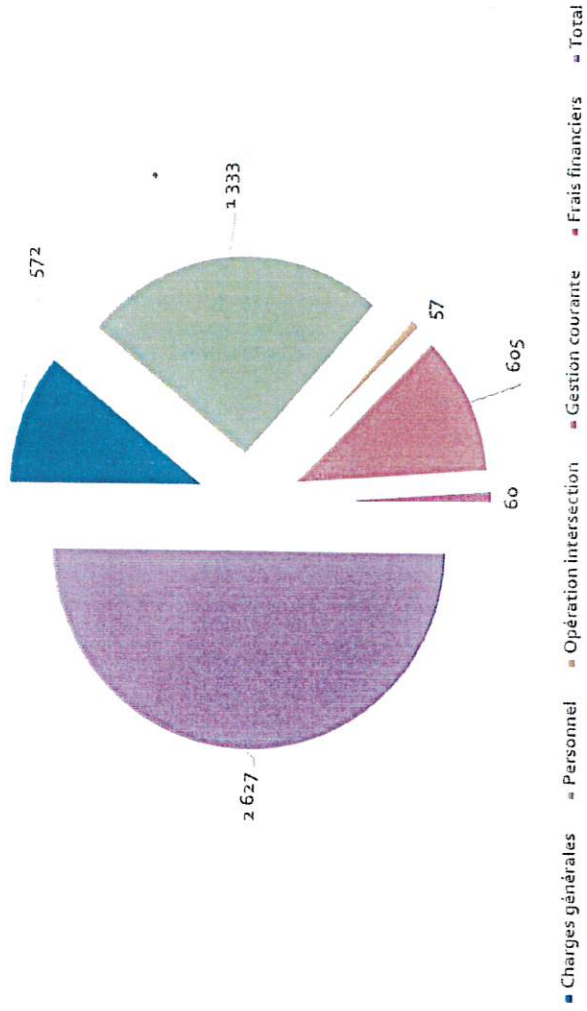
I - LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE REALISE AU 31/12/2016

Charges à caractère général	572 K€
Charges de personnel	1 333 K€
Charges de gestion courante	605 K€
Amortissements	57 K€
Frais financiers	60 K€
Provisions pour risques	0 K€
Charges exceptionnelles	0 K€
Total	2 627 K€

I - LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement



II - LES RESSOURCES DE FONCTIONNEMENT

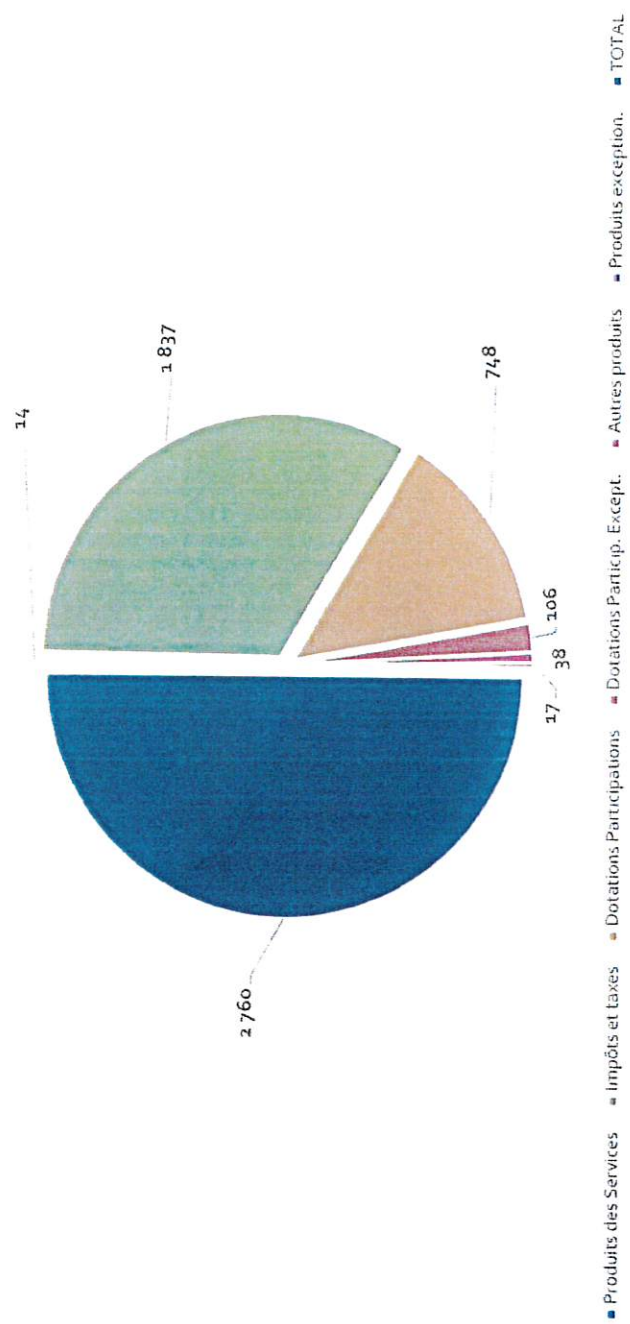
CHAPITRE

RESSOURCES DE FONCTIONNEMENT

Produits de services	14 K€
Impôts et taxes	1 837 K€
Dotations et participations	748 K€
Dotations except.	106 K€
Autres produits de gestion courante	38 K€
Produits exceptionnels	17 K€
Charges exceptionnelles	0 K€
Total	2 760 K€

II - LES RESSOURCES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement

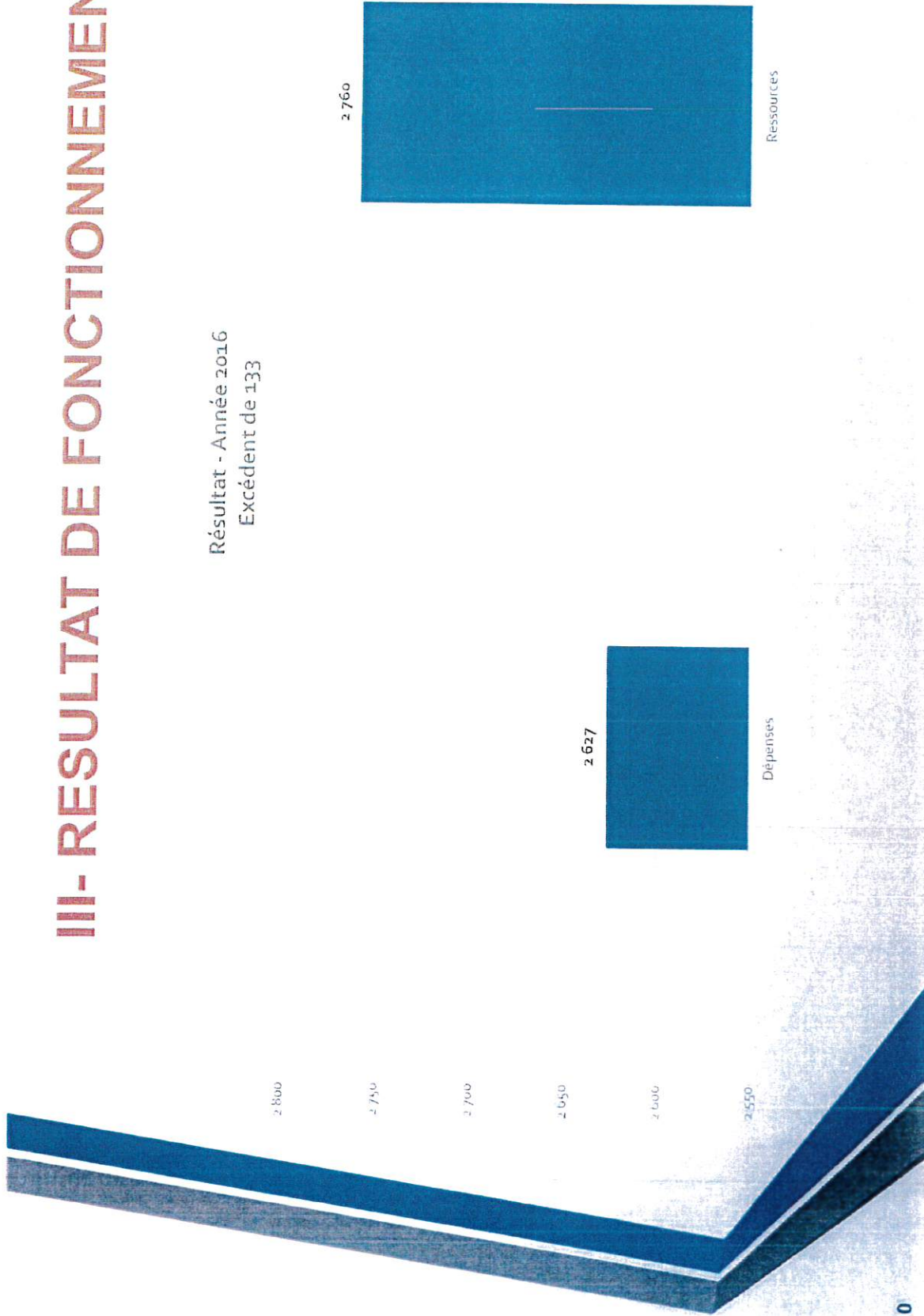


III- RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	RECETTES
2 627 K€	2760 K€
EXCEDENT AU 31/12/2016	133 K€
EXCEDENT REPORTE	685 K€
TOTAL REPORTABLE	818 K€

III- RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Résultat - Année 2016
Excédent de 133

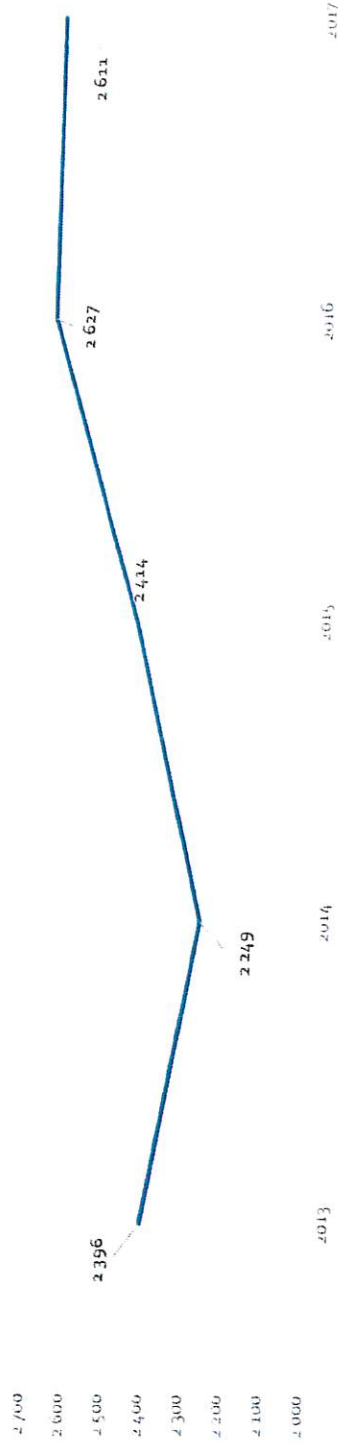


IV- COMPARATIF SUR LES 5 DERNIERES ANNEES

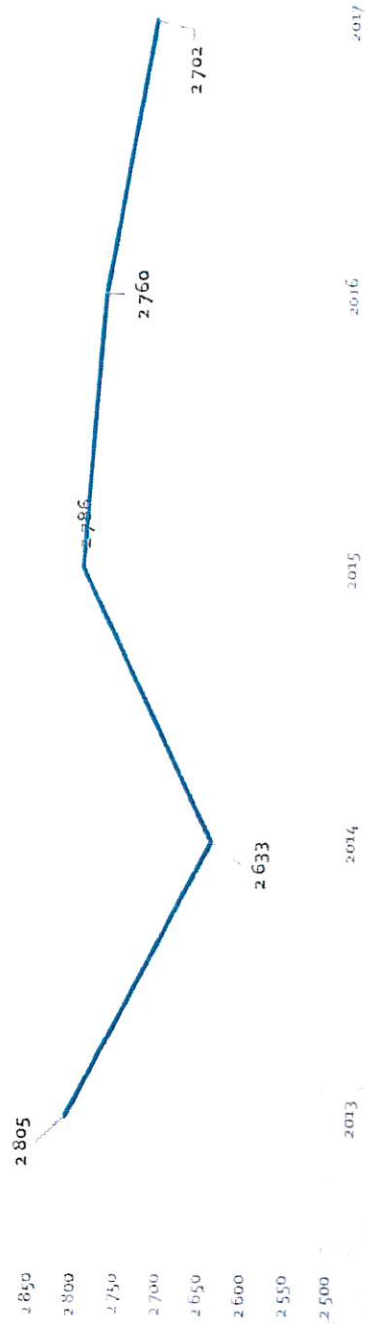
Chapitre	Libellé	2013	2014	2015	2016 (voté)	2016 (réalisé)	Prévision 2017
11	Charges générales	565	465	558	516	572	553
12	Personnel	1 110	1 194	1 218	1 333	1 333	1 423
42	Opération intersection	166	27	62	60	57	60
65	Gestion courante	438	455	478	659	605	538
66	Frais financiers	117	108	98	410	59	37
	TOTAL	2 396	2 249	2 414	2 978	2 626	2 611
TOTAL DEPENSES							
Chapitre	Libellé	2013	2014	2015	2016 (voté)	2016 (réalisé)	Prévision 2017
70	Produits des Services	13,00	13,00	13,00	15,00	14,00	14,00
73	Impôts et taxes	1 796,00	1 777,00	1 869,00	1 897,00	1 837,00	1 845,00
74	Dotations Participations	781,00	781,00	826,00	850,00	748,00	775,00
	Dotations Particip. Except.				0,00	106,00	20,00
75	Autres produits	37,00	39,00	41,00	40,00	38,00	38,00
77	Produits exception.	178,00	23,00	37,00	10,00	17,00	10,00
02	Excédent fonctionnement reporté						
	TOTAL RESSOURCES	2 805,00	2 633,00	2 786,00	2 812,00	2 760,00	2 702,00

IV- COMPARATIF SUR LES 5 DERNIERES ANNEES

Les dépenses sur les 5 dernières années



Les ressources sur les 5 dernières années

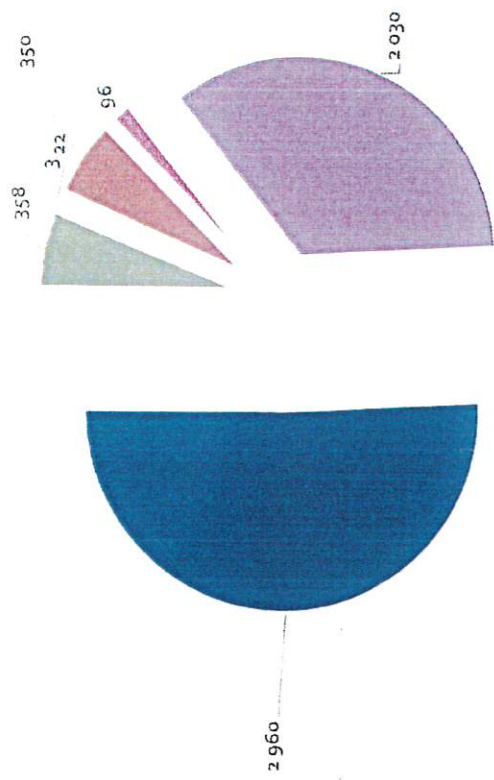


V - LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	REALISE AU 31/12/2016
Immobilisations incorpo	3 K€
Immobilisations corpo	358 K€
Immobilisations en cours	22 K€
Pénalités renégociation dette	350 K€
Remboursement capital dette	96 K€
Refinancement de l'emprunt	2 030 K€
Total	2 859 K€
DEFICIT 2015	- 101 K€
TOTAL	2 960 K€

V - LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissements



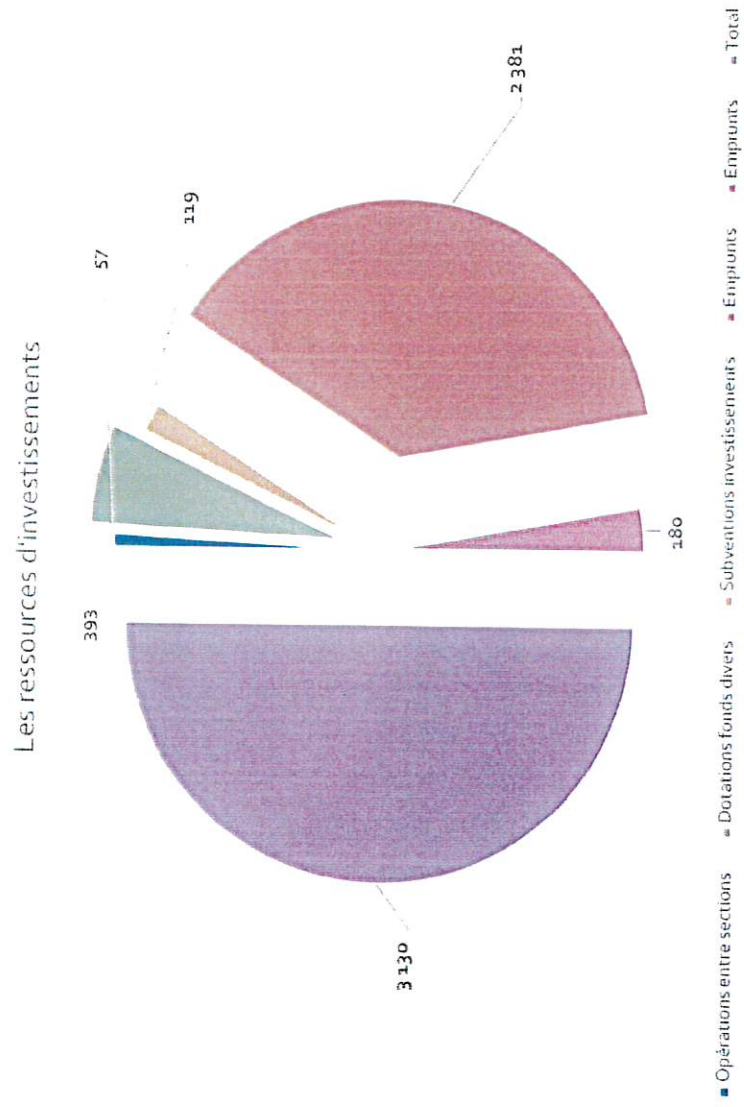
■ Immobilisations incorpo ■ Immobilisations corpo ■ Immobilisations en cours ■ Pénalités renégociation dette ■ Remboursement capital dette ■ Refinancement emprunt ■ Total

VI - LES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE REALISATION 2016

Opérations entre sections	57 K€
Dotations fonds divers	393 K€
Subventions investissement	119 K€
Emprunts	2 381 K€
Emprunts	180 K€
Total	3 130 K€

VI - LES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT



VII - RESULTAT D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	RESSOURCES
----------	------------

2 960 K€

3 130 K€

AFFECTATION D'UNE PARTIE DE
L'EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2015

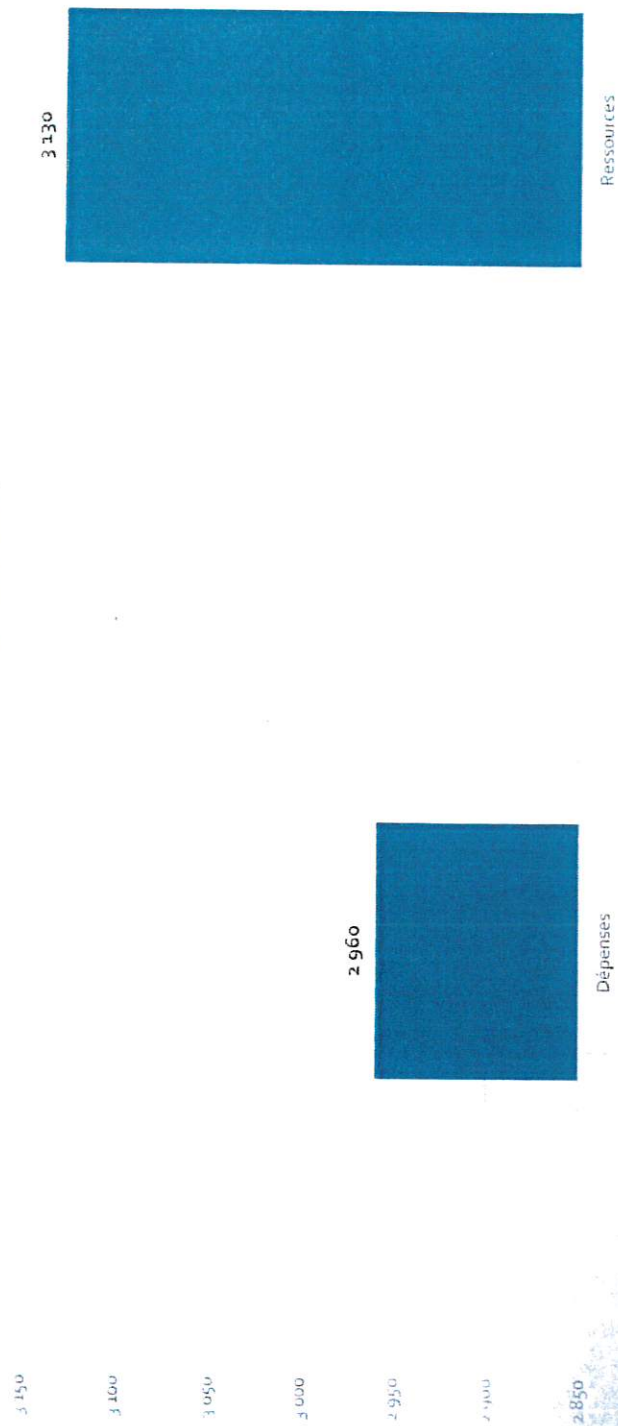
198 K€

EXCEDENT AU 31 DECEMBRE 2016

170 K€

VII - RESULTAT D'INVESTISSEMENT

Résultat - Année 2016
Excédent de 170

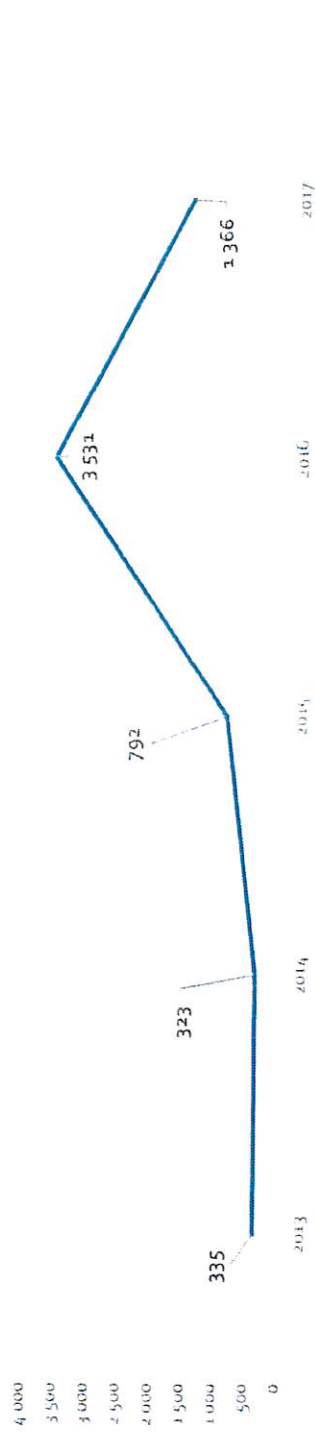


VIII- COMPARATIF SUR LES 5 DERNIERES ANNEES

Chapitre	Libellé	2013	2014	2015	2016 (voté)	2016 (réalisé)	Prévision 2017
16	Remboursement emprunt	243	243	253	2 127	2 127	224
20	Immobilisations incorpo.	22	3	3	75	3	72
21	Immobilisations corpo.	70	69	111	587	358	970
23	Immobilisations en cours		8	425	641	22	100
1	Déficit				101	101	
	TOTAL DEPENSES	335	323	792	3 531	2 611	1 366
40	Opérations entre sections	166	27	62	60	57	60
10	Dotations fonds divers	603	168	493	254	393	151
13	Subvention investissement	0	0	2	243	119	117
16	Emprunts	1	0	405	2 912	2 561	150
23	Produits de cession			1			
21	Virement section fonctionnement						
	TOTAL RESSOURCES	770	195	963	3 469	3 130	478

VIII- COMPARATIF SUR LES 5 DERNIERES ANNEES

Les dépenses sur les 5 dernières années



Les ressources sur les 5 dernières années

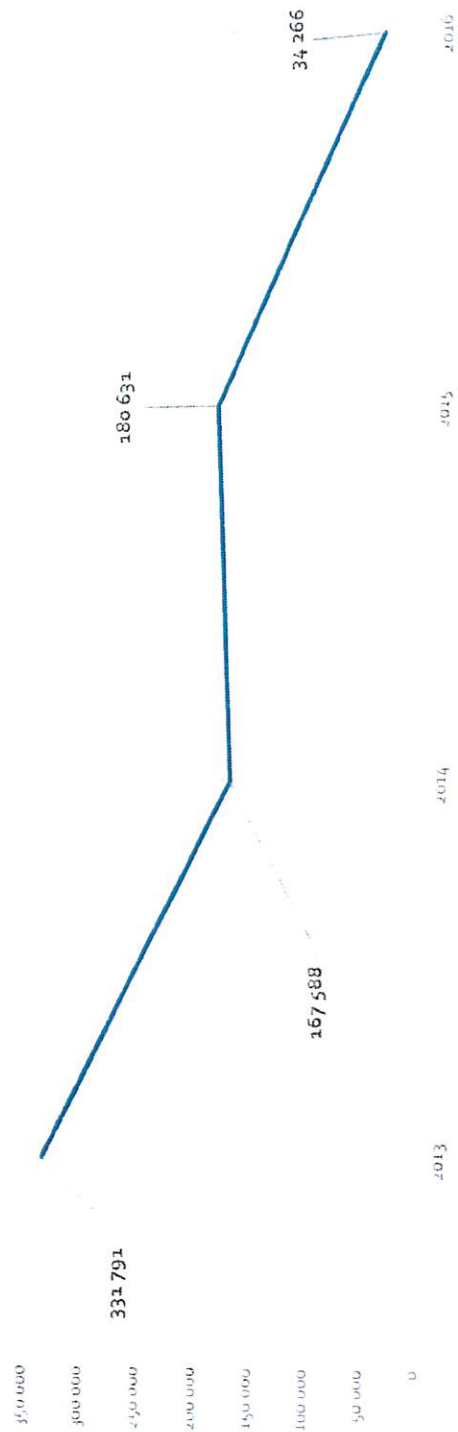


IX - LA CAPACITE D'AUTO-FINANCEMENT

	2013	2014	2015	2016
RESULTAT DE L'EXERCICE	408 569	384 436	371 591	133 000
DOTATION AUX AMORT. ET AUX PROV.	165 819	26 519	62 299	56 708
CAF BRUTE	574 388	410 955	433 890	189 708
REMBOURSEMENT DES DETTES BANCAIRES	242 597	243 367	253 259	155 442
CAF NETTE	331 791	167 588	180 631	34 266

IX - LA CAPACITE D'AUTO-FINANCEMENT

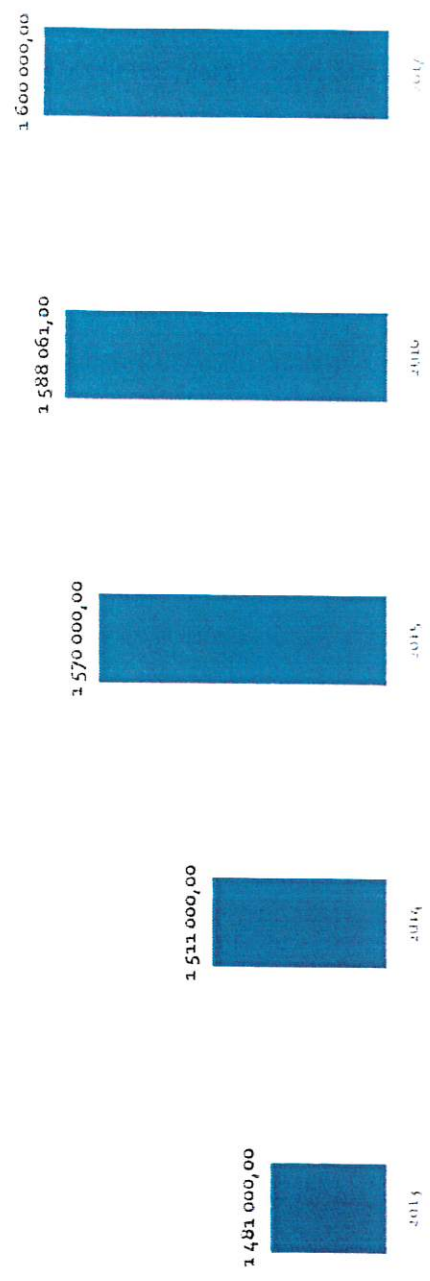
La CAF sur les 5 dernières années



X - LES TAXES

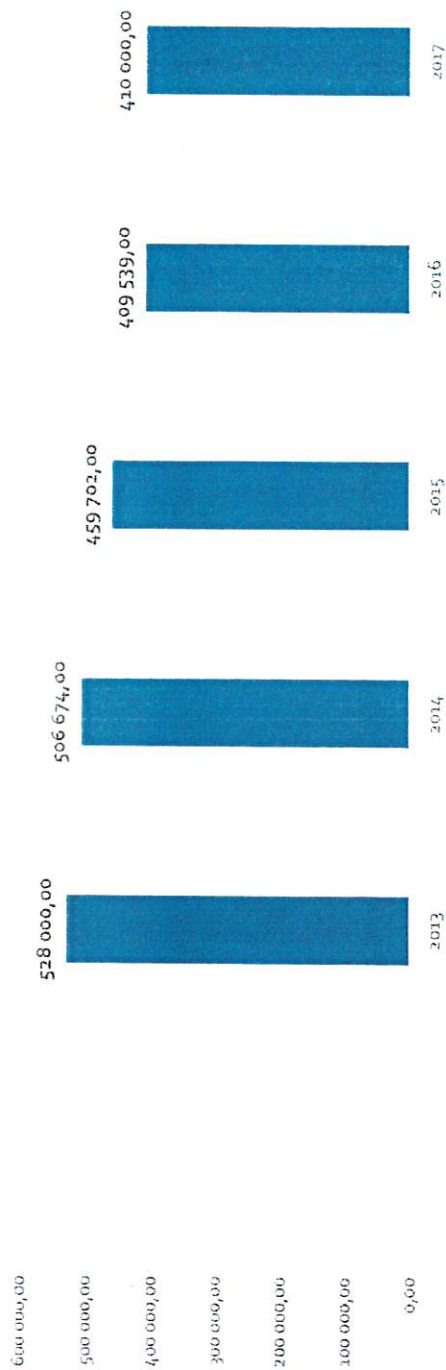
MONTANT	2013	2014	2015	2016	2017
	1 481 000,00	1 511 000,00	1 570 000,00	1 588 061,00	1 600 000,00

- 1 600 000,00
- 1 588 061,00
- 1 570 000,00
- 1 511 000,00
- 1 481 000,00



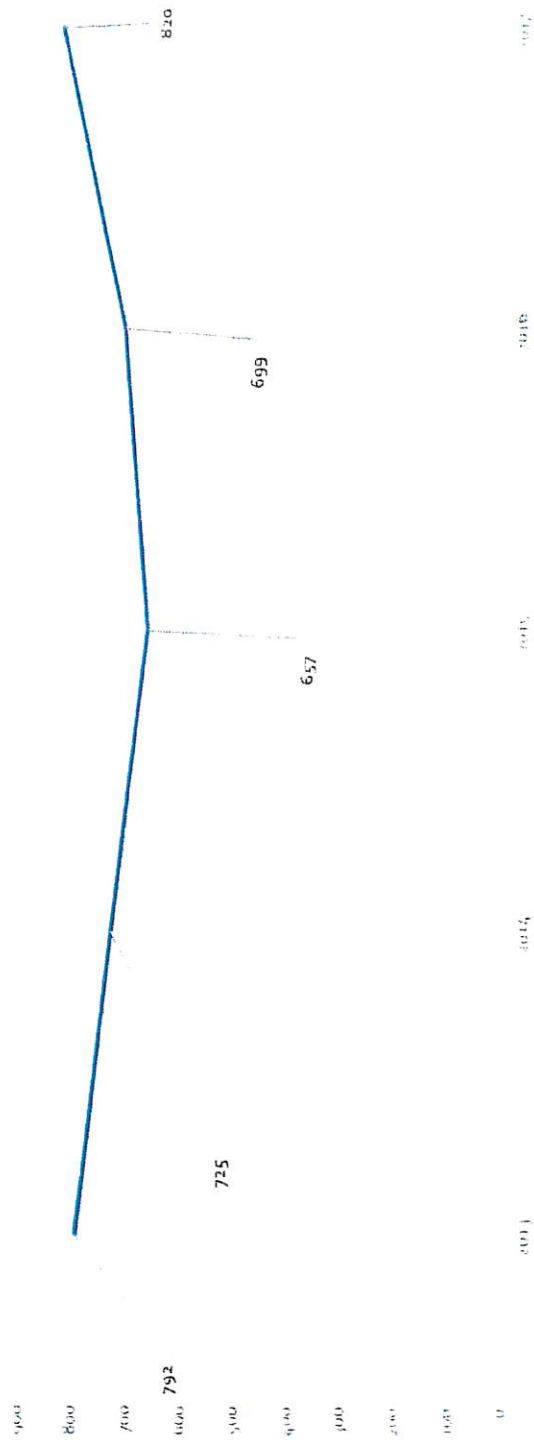
XI – LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT

MONTANT	2013	2014	2015	2016	2017
	528 000,00	506 674,00	459 702,00	409 539,00	410 000,00



XII - LA DETTE PAR HABITANT

La dette sur les 5 dernières années



XIII – LES INVESTISSEMENTS 2017

TYPE INVESTISSEMENT	MONTANT
Réfection voirie	350 K€
Agrandissement gymnase	200 K€
Vidéo protection/Street Workout	168 K€
Travaux Eglise	100 K€
Eclairage public	80 K€
Etudes architectes	72 K€
Informatique + écoles	43 K€
Matériels et outillages	30 K€
Matériels écoles/Accueil jeunesse	30 K€
Réfection toiture tennis	25 K€
Sécurisation marché	20 K€
Barques inondations/drone	9 K€
Toiture préau	8 k€

XIV – LES PROJETS

- La révision du PLU
- Le lancement d'études (opération centre village – groupe scolaire)
- La poursuite de la Zone d'Activités pilotée par la Communauté de Communes
- Le phasage des travaux de voirie, de l'éclairage public et de l'Eglise
- Accompagner le développement de constructions nouvelles (SNCF, etc...)
- Poursuite et renforcement des aménagement et des équipements à la population (accueil jeunesse – aire de jeux – etc..)